



## COMITÉ DE TOPONYMIE

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 13 DÉCEMBRE 2023 MODE HYBRIDE : SALLE SOUS-SOL HÔTEL DE VILLE ET VISIOCONFÉRENCE – TEAMS

Présences : M. François Bélisle, vice-président du Comité et conseiller municipal (arrivée : 13 h 36)  
M<sup>me</sup> Christiane Dion, citoyenne  
M. Pierre-Luc Fortin, président du Comité et conseiller municipal  
M. Pierre Joncas, citoyen

M<sup>me</sup> Nathalie Lafrenière, secrétaire administrative aux commissions et comités  
M<sup>me</sup> Catherine Lampron-Desaulniers, responsable recherches et collection, Culture Trois-Rivières  
M<sup>e</sup> Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière  
M. Daniel Massicotte, coordonnateur – Plan directeur et parcs  
M<sup>me</sup> Caroline Motais, spécialiste en gestion des documents et archives  
M. François Roy, toponymiste  
M<sup>me</sup> Maude Savaria, spécialiste en gestion des documents et archives  
M<sup>me</sup> Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne (départ : 14 h 14)

*Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif, et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.*

1. **Mot de bienvenue du président**

La rencontre débute à 13 h 37 et M. Pierre-Luc Fortin souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

M. Pierre-Luc Fortin demande aux personnes présentes si elles consentent à l'enregistrement de la réunion. Tous y consentent et la réunion est enregistrée.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Pierre-Luc Fortin fait la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 27 septembre 2023**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité. Une coquille s'est glissée au point 1 concernant l'heure du début de la réunion : la réunion a commencé à 13 h 35 et non à 15 h 35 tel qu'il est écrit.

Suivi du point 5 Espace Gérald-Godin : M<sup>me</sup> Marie-Michèle Lemay informe les membres que M. Guy Godin a interpellé M. Fortin, M. Bélisle et M. Dober suivant la lecture du procès-verbal concernant ce point. Il souhaitait clarifier certains éléments, notamment que ce n'est pas la famille de M. Godin qui a fait une demande à la Ville, mais bien lui personnellement, suivant notamment une discussion qu'il avait eu avec le maire concernant cet espace et son emplacement. M<sup>me</sup> Lemay mentionne également que suivant discussion avec M. Godin, celui-ci lui a confirmé que la plaque commémorative n'est pas apposée sur une pierre au coin de la rue, mais plutôt fixée sur un poteau, reculée de la rue, près d'une haie de cèdre. Finalement, M. Godin questionnait l'implication financière de la famille quant à l'entretien du monument.

Les membres discutent notamment des différents lieux qui avaient été envisagés pour la relocalisation de cet espace ainsi que de la possibilité de revoir le niveau de visibilité et de représentativité pour la commémoration de M. Gérald Godin. Il est finalement convenu que M. Godin soit contacté pour l'inciter à soumettre une demande par écrit afin de préciser sa demande, et que M. Godin puisse également être rencontré en dehors du comité au besoin.

5. **Suivi du nombre de fiches redressées ou de requêtes citoyennes traitées**

M<sup>me</sup> Caroline Motais fait le bilan des fiches redressées et des requêtes traitées en 2023.

- Requêtes citoyennes : quatre requêtes traitées
- Recherche : huit demandes de recherche pour le comité traitées
- Fiches historiques : trente-cinq fiches ont été complétées dans la base de données toponymiques

M. Daniel Massicotte souligne la quantité de travail à effectuer afin de faire procéder à la mise à jour des fiches historiques ainsi qu'à la concordance avec les informations se trouvant sur le site web de la Ville. Il souhaite que le site Web soit à jour le plus possible afin de refléter les corrections effectuées. Lorsque la base de données aura été remise à jour, elle sera tenue à jour en continu et après chaque réunion du comité.

6. **Horaire du comité et disponibilité du personnel de soutien**

Les membres discutent de la possibilité de modifier l'heure des réunions du comité pour permettre à M. Yannick Gendron, historien, d'y prendre part malgré les restrictions de son horaire de travail. M. Gendron avait demandé s'il était possible de commencer les réunions plus tard. Après discussion, il est finalement décidé que pour l'année 2024, les réunions se tiendront de 14 h 30 à 16 h 30. M. Daniel Massicotte annonce par ailleurs que la Société de conservation et d'animation du

patrimoine de Trois-Rivières inc. a offert de déléguer un de leurs membres pour assister aux réunions du comité de toponymie.

7. **Proposition de noms pour l'aire écologique de la rivière Saint-Charles (suivi)**

Lors de la réunion du 5 juin 2023, M. Pierre-Luc Fortin avait formulé une demande spécifique pour venir renommer deux plages trifluviennes : la plage aux chiens (promenade des Estacades) et la plage à Bozo (aire écologique de la rivière Saint-Charles). M<sup>mes</sup> Caroline Motais et Maude Savaria ont effectué des recherches en lien avec ces lieux et les suggestions pour l'aire écologique de la rivière Saint-Charles sont les suivantes :

- la baie ou la berge de la biodiversité;
- la baie ou la berge des Hérons;
- la baie ou la berge du Moulin.

Les membres discutent et M. Daniel Massicotte propose que d'autres recherches soient effectuées en gardant en tête les thématiques « femmes », « autochtones » et « histoire ». M. François Roy ajoute que cet endroit était l'embarcadère et le débarcadère des voyageurs des Pays-d'en-Haut, lui conférant une valeur historique. Un nouveau mandat de recherche est finalement remis à M<sup>me</sup> Caroline Motais et un suivi de ce point sera fait lors d'une prochaine réunion du comité.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de poursuivre les recherches de toponymes et de refaire un suivi lors d'une prochaine réunion du comité. Approuvé à l'unanimité.

8. **Proposition toponymique : chefs algonquins Mak8anini**

La Ville a reçu une proposition toponymique afin que les rues d'un quartier de la ville de Trois-Rivières portent les noms de quinze chefs algonquins Mak8anini. Après examen, il appert que la plupart de ces noms se trouvent déjà dans la banque de noms. Ainsi, les noms que ne s'y trouvent pas déjà y seront versés.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande que les noms proposés ne figurant pas à la banque de noms y soient versés. Approuvé à l'unanimité.

9. **Proposition toponymique : boulevard du Saint-Maurice/Tapiskwan**

La Ville a reçu une proposition toponymique en vue de renommer le boulevard du Saint-Maurice en boulevard Tapiskwan, nom qui désigne la rivière Saint-Maurice en atikamekw. Les membres discutent de la proposition et compte tenu de l'impact d'un changement de nom sur la population qui réside sur cette voie publique, la

décision de maintenir le nom de boulevard du Saint-Maurice est prise. Le nom Tapiskwan sera cependant versé à la banque de noms de rues.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de maintenir le nom du boulevard du Saint-Maurice et de verser le nom Tapiskwan dans la banque de noms. Approuvé à l'unanimité.

**10. Politique toponymique de la Ville (C-2021-1315) : mise à jour de la politique et du formulaire de proposition toponymique**

M. Daniel Massicotte présente des versions annotées de la Politique N° C-2021-1315 sur la dénomination toponymique et du formulaire de proposition toponymique qu'on retrouve sur la page Web de la Ville. Les annotations font suite aux commentaires de membres du comité. Une fois le procès-verbal de la présente réunion approuvé par le comité de toponymie et le Comité exécutif, la politique amendée sera présentée au Conseil.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de modifier la Politique toponymique de la Ville ainsi que le formulaire de proposition toponymique. Approuvé à l'unanimité.

**11. Désignation d'un mandataire en matière de toponymie**

La Commission de toponymie du Québec a interpellé la Ville afin qu'une personne soit officiellement désignée à titre de mandataire en matière de toponymie afin notamment de favoriser le travail de partenariat et d'assurer une liaison régulière entre l'administration municipale et la Commission. Ainsi, il est recommandé de nommer M<sup>e</sup> Marie-Michèle Lemay, notaire et assistante-greffière, à titre de mandataire en matière de toponymie pour la Ville de Trois-Rivières.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande de nommer M<sup>e</sup> Marie-Michèle Lemay à titre de mandataire en matière de toponymie. Approuvé à l'unanimité.

**Levée de la réunion**

La réunion se termine à 14 h 54.



Mme Nathalie Lafrenière  
Secrétaire administrative aux  
commissions et comités



M. Pierre-Luc Fortin  
Président du Comité et  
conseiller municipal